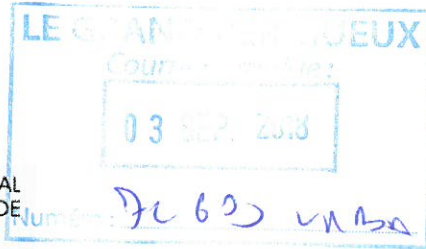




INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



Dossier suivi par Didier CAPURON

Tél : 05.53.57.37.64

Courriel : d.capuron@inao.gouv.fr

A l'attention de Jean-Bernard GABLAIN

Objet : Plan Local d'Urbanisme
Modification simplifiée n°3
Commune d'ANTONNE-ET-TRIGONANT

La Directrice de l'INAO
à

M. Jacques AUZOU
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Périgueux
1, boulevard Lakanal
BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex

Bègles, le 31 août 2018

Monsieur le Président,

Par courriel en date du 17 août 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir pour examen et avis le projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Antonne-et-Trigonant.

L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) a pour mission de protéger les terroirs au regard des installations classées, des carrières, des documents d'urbanisme et des zones agricoles protégées sur lesquels se trouvent des aires géographiques permettant la production de produits à appellation d'origine contrôlée (AOC).

La commune d'Antonne-et-Trigonant se situe dans l'aire de production de l'AOP « Noix du Périgord » ainsi que dans celles des IGP « Agneau du Périgord », « Atlantique », « Canard à foie gras du Sud-Ouest », « Fraise du Périgord », « Jambon de Bayonne », « Périgord », « Poulet, Chapon et Poularde du Périgord », « Porc du Limousin » « Porc du Sud-Ouest » et « Veau du Limousin ».

Il n'a pas été recensé d'opérateurs habilités à produire sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) sur le territoire de la commune.

L'objet de cette modification simplifiée porte sur les deux points suivants :

- modification du zonage de la zone urbanisée fermée 2AU en zone urbanisée ouverte 1AU pour les parcelles situées rue Georges Brassens et pour une surface de 1,03 ha,
- la modification du règlement de la zone NI concernant le centre équestre des Bégoux afin d'y permettre la construction et la réhabilitation de bâtiments pour le stockage de la nourriture des chevaux.

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine Poitou-Charentes

SITE DE BORDEAUX

1 quai Wilson

33130 BEGLES

TEL 05.56.01.73.44

INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr - www.inao.gouv.fr

L'analyse de l'ensemble de ces modifications montre que les objectifs et l'économie générale du PADD ne sont pas modifiés, qu'il n'y a pas de réduction des espaces agricoles pas plus que de création d'effet de mitage et qu'il n'y a pas d'impact direct sur le zonage agricole.

Au vu de ces éléments, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les territoires susceptibles de produire sous signes d'identification de la qualité ou de l'origine.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial,
Laurent FIDELE

